

Judiciaires et légales

Ouest-France Ile-et-Vilaine
Jeudi 3 septembre 2020

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr
Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concurrencés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics Procédure adaptée

Couesnon Marches de Bretagne

Fourniture, livraison, montage et installation sur site de mobiliers destinés à la médiathèque de Maen-Roch

PROCÉDURE ADAPTÉE

- 1. Identification de la collectivité** : Couesnon Marches de Bretagne, parc d'activités Saint-Eustache, Saint-Etienne-en-Coglès, 35460 Maen-Roch.
- 2. Procédure de passation** : marché de fournitures passé selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.
- 3. Objet du marché** : fourniture, livraison, montage et installation sur site de mobiliers destinés à la médiathèque de Maen-Roch.
- 4. Durée du marché** : la totalité des fournitures devra être livrée et installée sur site après réception du chantier prévu pour le printemps 2021.
Un ordre de service spécifique de livraison et d'installation sera adressé au titulaire qui aura un délai maximal d'exécution de 30 jours calendaires à compter de la réception de l'ordre de service pour livrer et installer le mobilier.
- 5. Critères de sélection des candidatures** : garanties professionnelles et financières, capacités techniques et références équivalentes. Les renseignements, documents et attestations sont précisés à l'article R.2143-3 du Code de la commande publique et dans l'article 4.1 du règlement de la consultation. Tous ces éléments sont à produire pour les cotraitants ou sous-traitants.
- 6. Critères de jugement des offres** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
Pondération sur 100 points :
 - prix des prestations : 30 points,
 - qualité de l'offre et respect des attentes esthétiques et fonctionnelles : 35 points,
 - expériences dans l'aménagement de médiathèques troisième lieu : 10 points,
 - démarche environnementale : 10 points,
 - respect des délais : 5 points.
- 7. Modalités de retrait du dossier de consultation** : le dossier de consultation est disponible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://marches.megalix.bzh>
- 8. Date limite de réception des offres** : le 28 septembre 2020 à 12 h 00.
- Lieu et conditions de remise des offres** : l'acheteur impose la transmission des offres par voie électronique sur la plateforme Mégalix : <https://marches.megalix.bzh>
- 9. Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 10. Procédures de recours** :
Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, rue Contour-Motte, 35004 Rennes, tél. 02 23 21 26 28. Fax 02 99 63 56 84.
- 11. Renseignements complémentaires** : pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront nécessairement faire parvenir une demande écrite par l'intermédiaire de la plateforme Mégalix : www.megalix.bzh
- 12. Date d'envoi de l'avis à la publication** : 31 août 2020.

Avis administratifs

Révision du règlement local de publicité

1ER AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 2020/26 en date du 28 août 2020, Mme le Maire de la commune de Lécousse a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au de révision du règlement local de publicité de la commune de Lécousse.
Cette enquête publique se déroulera au siège de la commune, hôtel de ville, 1, Parvis des Droits de l'Homme à Lécousse, pendant une durée de 31 jours consécutifs du mardi 22 septembre 2020 à 9 h 00 au vendredi 23 octobre 2020 à 12 h 00.

Elle concerne le règlement local de publicité, document de planification qui permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, préenseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communal en adoptant des dispositions plus restrictives que ce dernier.

Afin de conduire l'enquête publique, le président du tribunal administratif de Rennes a désigné M. Bernard Prat en qualité de commissaire.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du de révision du RLP est consultable : en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <http://www.lecouisse.fr>

en version papier au siège de la commune de Lécousse, à l'accueil de l'hôtel de ville, 1, parvis des Droits de l'Homme à Lécousse, aux jours et heures habituels d'ouverture soit les lundi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30, les mardi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 30 ainsi que le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Toute information peut être demandée auprès des services administratifs de la mairie de Lécousse ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 02 99 94 25 05 et à l'adresse mail : mairie@lecouisse.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes intéressées, accueil physique et téléphonique (via le standard de la mairie de Lécousse 02 99 94 25 05), pour recueillir leurs observations orales ou écrites au cours des permanences suivantes en mairie de Lécousse :

- le mardi 22 septembre de 14 h 00 à 17 h 00,
- le mercredi 14 octobre de 14 h 00 à 17 h 00,
- le vendredi 23 octobre de 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- par voie postale en adressant un courrier à M. le Commissaire enquêteur au siège de l'enquête à : hôtel de ville, 1, Parvis des Droits de l'Homme, 35133 Lécousse.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@lecouisse.fr

Le Maire
Anne PERRIN.

Selarl PERRIGUAULT-LEVESQUE
Société d'avocats
11, rue de la Quintaine
35000 RENNES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au tribunal judiciaire de Rennes, à la cité judiciaire, 7, rue Pierre-Abélard.
Le jeudi 15 octobre 2020 à 10 h 00

A la requête de Me Olivier Massart, mandataire judiciaire, demeurant : 10, square Veroniqueux, bureaux "Le Saint-Louis", 35000 Rennes, agissant en qualité de liquidateur dans la procédure de liquidation judiciaire de l'EARL Kig Lim, inscrite au RCS de Rennes sous le n° 493 597 520. La Ville Oger, 35190 Saint-Pern, désigné à cette fonction par jugement du tribunal de grande instance de Rennes du 15 décembre 2014.

Commun de **MEDREAC** (35)
Lieu dit La Bretonnière
UN TERRAIN

D'une superficie de 47 a 50 ca, cadastré section C n° 1063 comprenant :
- un bâtiment de forage construit en parpaings, couvert en toiles fibrociment, et clos d'une porte métallique,
- deux porcheries,
- deux hangars agricoles.
L'ensemble des bâtiments sont inoccupés.

**Mise à prix : 500 euros
(cinq cents euros)**

Outre les charges.

Enchères par ministères d'avocats inscrits au barreau de Rennes.
Visite prévue le mardi 29 septembre 2020 de 14 h 30 à 15 h 30 sur place et sans rendez-vous.

Le cahier des charges peut être consulté :

- 1) au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de Rennes,
- 2) à la Selarl Perrigault-Levesque, 11, rue de la Quintaine, 35000 Rennes (tél. 02 99 84 54 00).

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 26 août 2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Seconde.
Objet social : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers : la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, la gestion, l'administration et la cession de ces participations, la souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions ou souscriptions et pour la gestion de son patrimoine immobilier.

Siège social : 64, avenue Marseillaise-Mouzezy, 35000 Rennes.
Capital : 1 000 euros.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Gérance : Mme Maillon Vincent, demeurant 17, rue Echelle-de-la-Couronne, 17000 La Rochelle.
Clause d'agrément : cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants.
Cession soumise à agrément dans les autres cas.

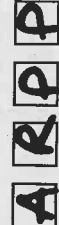
Le Représentant légal.

Autres légales

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SAS SAINT MALO MANUTENTION DU 24 JUIN 2020

La SAS David-Gois & Associés, prise en la personne de Me Daniel David, mandataire judiciaire ayant son cabinet au 45, rue La Fayette à Saint-Brieuc (22000) informe les salariés de la SAS Saint Malo Manutention, 16, avenue Louis-Martin, 35400 Saint-Malo, du dépôt des états de créances salariales auprès du greffe du tribunal de commerce de Saint-Brieuc. Le délai de forclusion pour saisir le Conseil de Prud'hommes (2 mois) court à compter de la présente publication (articles L.625-1 et R.625-3 du Code de commerce).

Notre publication adhère à



dont elle suit les recommandations

Les remarques concernant une publication ne sont pas dans notre publication. Sont à adresser au :



autorité de régulation professionnelle de la publicité

23 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
www.arpp-pub.org

Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal

Adjudications immobilières